

---

## Volume 15, Issue 4/2013 - French

### Editorial

---



**Willy J. Heuschen,**

*Secrétaire général de l'AEDH et rédacteur en chef*

#### Une responsabilité Conjointe

La conférence annuelle de l' European Public Health Alliance qui s'est tenue pendant la présidence de l'Union européenne de la Lituanie a fait état des disparités croissantes concernant l'état de santé de la population et que l'on peut observer au sein des États membres de l'Union. Une étude a par exemple confirmé que les personnes touchées par une maladie ou un décès sont sujettes à de plus grandes restrictions dans les pays à revenu faible ou modeste. À l'heure actuelle, ce taux est deux fois plus élevé dans ces pays que dans les pays à revenu élevé. On a également constaté que la crise financière qui affecte actuellement les États membres n'avait pas uniquement des conséquences négatives sur la situation économique. Elle a également un impact sur la couverture des soins de santé – qui s'en trouve amoindrie – et les systèmes de santé dans leur ensemble s'en ressentent négativement.

En dehors de ce constat, le document de travail de la Commission européenne a mis en évidence d'autres facteurs ayant une influence sur l'état de santé physique des individus. Nous avons relevé ceux qui sont liés à l'éducation, à la formation et à l'emploi, aux niveaux de revenus et au choix de style de vie. Cela semble aller de soi mais nous devons souligner que tous les facteurs que nous venons de mentionner sont en interaction les uns avec les autres. Dans ce document de travail, la Commission lance un appel à tous les pays et à tous les intervenants du secteur de la santé pour qu'ils se lancent dans des actions et des investissements ciblés afin de réduire, dans un plus long terme, les disparités qui touchent le secteur de la santé.

Il est également de notre devoir en tant que gestionnaire d'hôpital d'œuvrer à l'amélioration de l'état de santé de nos concitoyens et par là même de soutenir la cohésion sociale. À notre niveau, cela peut se traduire, par exemple, par la mise à disposition de nos concitoyens d'un grand nombre de services. La pratique quotidienne de la gestion hospitalière montre que les disparités mentionnées plus haut peuvent facilement exister dans son propre pays ou dans la zone desservie par son hôpital. Chacun d'entre nous, s'il le souhaite, a la possibilité d'observer la fracture sociale d'une population en se rendant dans le service des urgences de son hôpital. Nous sommes également conscients du fait que les mesures d'austérité actuellement mises en œuvre dans de nombreux pays ne font qu'alourdir la charge financière supportée par les patients, ce qui a pour conséquence de limiter l'accès de certains d'entre eux aux services de santé. D'autre part, les hôpitaux sont aussi contraints d'être dans une situation financière délicate s'ils veulent pouvoir proposer un niveau de service au moins égal au service actuel et assurer sa garantie dans l'avenir. Cela concerne surtout les investissements à réaliser pour suivre les nombreux développements qui s'imposent au niveau médical et technologique.

C'est à la direction d'un hôpital qu'incombe la charge de négocier efficacement cet équilibre entre la responsabilité sociale et l'efficacité économique de son établissement, à court comme à long terme. Vous découvrirez dans ce numéro plus de détails à ce propos et aussi comment l'AEDH soutient ses membres dans leurs efforts pour mener à bien ces diverses tâches hétéroclites et parfois difficiles. Le 24<sup>ème</sup> Congrès de l'AEDH, dont nous parlerons dans ce numéro, est un parfait exemple de la maîtrise de cet art de l'équilibre. Il vous permettra de vous familiariser avec les applications informatiques dans la technologie médicale, la sécurité dans d'autres domaines de l'industrie et pour les examens endoscopiques, ainsi que la gestion d'une salle d'opération, nous livrant ainsi de nombreux conseils utiles.

En outre, nous sommes heureux de vous présenter (de l'anglais « Inputs, Management, Processes, Outcomes »), une méthode de travail que l'AEDH a décidé d'utiliser dans l'avenir. Vous découvrirez plus en détail que l'IMPO offre une appréciation globale du management d'un hôpital : il met en valeur les connexions ainsi que les différents aspects à prendre en considération lors de l'évaluation. Sur la base des orientations nationales et sociales, il considère très clairement que toutes les activités d'un hôpital doivent être orientées patients et se concentrer sur la responsabilité sociale, valeurs qui sont aussi devenues nos valeurs de référence. La gestion et les processus, les médecins et les salariés, au quotidien, constituent le moteur central d'un hôpital. Avec l'IMPO, nous avons la conviction que notre association a apporté une intéressante pierre à l'édifice. Nous sommes intimement persuadés que l'IMPO est l'approche idéale, une approche qui permettra aux directeurs d'hôpitaux à la fois d'apprendre les uns des autres et d'être confortés dans leurs responsabilités face aux patients et en faveur de la cohésion sociale.

